- Jeanvilleret @ orange.fr -

AB/lv/1816

Paris le 10 février 2016

Monsieur Jean-Marc TODESCHINI
Secrétaire d'État chargé des Anciens
Combattants et de la Mémoire
Auprès du Ministre de la Défense

14 rue Saint-Dominique
75700 PARIS SP 07

Fédération
Nationale
des Déportés
et Internés,
Résistants
et Patriotes

1945 - 2015
70e anniversaire
de la libération des camps de concentration, de la victoire sur le nazisme et de la création de la FNDIRP

Comité d'honneur
Roland Dumas
Juliette Gréco
Serge Wourgaft

Président
Walter Bassan

Vice-présidents
Mireille Jourdan
Léonie Konieczka
Roger Montagner
Alexandra Rollet

Secrétaire générale
Anita Baudouin

Secrétaires généraux adjoints
Michèle Josserand
Raymond Lovato

Présidents fondateurs
Colonel F.-H. Manhès
Marcel Paul

Publication mensuelle
« Le Patriote Résistant »

Association déclarée sous le n° 7179

Monsieur le Ministre,

Nous avons été extrêmement surpris d'apprendre que la FNDIRP n'aurait plus de représentant au Conseil d'Administration de l'ONACVG.

Nous avons eu l'occasion d'exprimer notre totale stupéfaction devant cette annonce auprès de votre conseiller chargé du monde combattant, des rapatriés et des harkis, Monsieur Pascal Joseph, puis de vous-même lors des vœux auxquels vous avez eu l'amabilité de nous convier.

Vos explications, que nous avons écoutées avec attention, il faut bien le dire, ne nous ont nullement convaincus.

Que la guerre de 1939-1945 soit si peu représentée constitue un choix contre lequel nous manifestons notre complet désaccord.

Que la Résistance et la Déportation soient désormais totalement absentes de l'ONACVG, est un fait qui nous choque profondément et qui laissera l'ensemble de nos adhérents vraiment incrédules.

Lorsque vous alléguez la raison de l'âge avancé de nos ressortissants pour expliquer cette éviction ceci nous semble très injuste. En effet, cette raison est-elle appliquée équitablement et uniformément ? Les anciens combattants de 1914-1918 ont-ils, par ailleurs, en leur temps, subi le même traitement pour ce même motif ?

Lorsqu'enfin, nous apprenons que les victimes du STO, demeurent, quant à eux, au Conseil d'Administration, nous sommes alors franchement révoltés.

En effet, que la commission permanente propose d'amputer le nombre de représentants d'un collège qui de sept personnes devrait être réduit à trois,

.../...

Concernant ce courrier téléphoner au :
01 44 17 38 15

FNDIRP
10 rue Leroux
75116 Paris

Tél. 01 44 17 38 38
Télécopie 01 44 17 38 44

www.fndirp.asso.fr
courriel : fndirp@yahoo.fr